





La commission des finances, pour renvoyer devant une nouvelle sous-commission chargée d'étudier cette question de la légalité et le résultat de vote si elle n'est pas indiquée des nouvelles éclaircissements sont nécessaires.

M. Vissotzky a demandé de cette question à un autre jour, afin de permettre au bureau de la commission de s'activer.

M. de Laroche a proposé de renvoyer.

M. de Laroche a proposé ainsi aussi : « Serait-il légal d'imposer aux Chinois habitant les colonies françaises de l'Océanie et les États du Protectorat nouveaux que ne le sont les autres habitants? »

M. B. est après cet avis-là.

M. Chénier a dit qu'il examinait le rapport ou sera qu'il porte sur tous les Chinois.

M. Manon propose de son côté un amendement à l'amendement de M. Robin, cet amendement serait ainsi conçu : « Sans quoi qui justifierait d'un engagement d'un mois au moins, M. Manon a insisté.

M. Goupil dit que cet amendement visant le fond de la question ne devrait pas être pris en considération.

M. le président ayant donné lecture des articles 3 et 4 de l'ordre local du 10 décembre 1879, portant exemption de l'impôt en faveur des domestiques logés chez leurs maîtres et des individus attachés à une exploitation agricole par un contrat de louage d'un an ou du durée au moins, M. Manon a insisté.

M. le président met aux voix la proposition de M. Robin.

La voix nommée donne les résultats suivants :

Adoption de l'amendement. MM. Auzanet, Laroche, Vissotzky, Manon, Pastor, Pizon, Raoul, Benry, Billault, Robin, G. des Ventes, Manon.

Critique : MM. Albiat, Ca, Chevalier, L. Langemann, de Lestrac — 5.

Abstention : MM. de Peyronay, Bonet, Clavel, Goupil, Langemann, pere — 5.

M. le président rappelle que M. Vincent, notaire, a demandé le renvoi du fond à une autre séance.

L'assemblée décide le renvoi à la prochaine séance.

M. le président demande à l'assemblée si elle n'est pas d'avis de désigner une sous-commission chargée de comparer la situation de Tahiti au point de vue des impôts à celle des autres colonies françaises.

M. Vincent et plusieurs membres expriment leur adhésion à cette proposition et trouvent que le travail que serait cette sous-commission serait très utile.

M. le président met aux voix.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

M. le président met aux voix la proposition de M. Vincent.

L'assemblée décide qu'une sous-commission sera chargée de comparer la situation de Tahiti à celle des autres colonies françaises.

En Angleterre, le gain net des libraires est de 106 sièges. Les ministres en fonctions attendent le retour de la reine à Londres pour offrir leur démission. Plusieurs d'entre eux sont déjà des préparatifs pour quitter leur résidence officielle.

Le brig *Paloma* est arrivé à San Francisco le 13 avril dernier. Au nombre des passagers descendus ce jour au Palais Hotel de cette ville se trouvent M. F. Planché, M. et M<sup>me</sup> Damant, leur jeune fils et M. Augereau, qui, assés en qualité de Tahiti, à bord de ce navire le 12 mars précédent, en route pour France.

# BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches extraites du Courrier de San Francisco.

## FRANCE.

Paris, 4 mars. — Le prince de Hohenlohe est arrivé. Il a eu une entrevue avec M. de Freycinet, président du Conseil, entrevue dans laquelle il a principalement fait ressortir le caractère pacifique de sa nouvelle nomination. Il restera à Paris jusqu'à son commencement d'avril.

Paris, 6 mars. — Trois cents communistes armés sont arrivés à Brest. Il n'y a eu aucune démonstration. Un repas a été offert par les comités de secours de Paris et de Brest.

Paris, 8 mars. — Le Conseil municipal présentera une médaille d'or au professeur Nordenskjöld, chef de l'expédition suédoise au pôle nord.

Paris, 13 mars. — Le général Greeley, ex-ministre de la guerre, a été nommé au commandement du corps d'armée d'Orléans.

Paris, 24 mars. — Dimanche, à la cathédrale d'Angers, dans un sermon prononcé à l'occasion de la fin du Carême, le prédicateur a protesté contre les attaques violentes dirigées par le général des Jésuites contre la société moderne et la République. Cet incident a créé quelque agitation. Les Jésuites font des préparatifs en vue de l'infériorité prise par le gouvernement à leur égard, ils ont fait l'acquisition de plusieurs mitrailleuses à Montargis et à Paris, sous l'invocation de s'y retirer en cas d'expulsion.

Paris, 30 mars. — Nordenskjöld va être décoré de l'ordre de la Légion d'honneur.

## ITALIE.

Rome, 10 mars. — Au cours des débats engagés dans la Chambre italienne des députés, Cavallotti, de l'extrême gauche, a pris la défense des associations de l'Italie irrédente. Il a admis que la condition actuelle des affaires exigeait que leurs sentiments envers l'Autriche soient réprimés, mais il a dit qu'une politique créatrice était plus mauvaise et plus dangereuse qu'une politique d'aventure. Il a soutenu l'opinion que l'Autriche menace l'Italie, non à cause de l'agitation de l'Italie irrédente, mais en conséquence de nécessités intérieures. Une guerre contre l'Italie lui serait utile et son parti militaire la désire. Le premier ministre Crispien a répondu que le gouvernement ne poursuivait d'autre politique que celle qui recevait l'appui général du pays. L'amitié qui unit l'Autriche à l'Italie est fondée sur la foi des traités et les sentiments du devoir.

## AUTRICHE.

Vienne, 19 mars. — La *Gazette officielle* dit : « Les débats qui ont eu lieu, dans la Chambre italienne des députés, sur les relations extérieures, ont éclairci la situation de la manière la plus satisfaisante. »

Trieste, 19 mars. — Un cutter de la douane autrichienne a saisi deux navires marchands italiens dans les eaux de la Dalmatie méridionale. Ces bâtiments faisaient la contrebande de guerre et transportaient six mille fusils se chargeant par la culasse, ainsi que des munitions, apparemment destinées à l'Albanie ou à l'Herzégovine.

## NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 29 février. — On a dit qu'il est arrivé à Biedenhofen en Alsace, et la police déclare pouvoir prouver que cet homme a participé à l'explosion de Moscou et était prêt à attenter de nouveau à la vie du czar.

Londres, 3 mars. — Une convention a été conclue à Londres entre l'Allemagne et l'Angleterre dans le but d'assurer la coopération des navires de guerre de ces deux puissances pour la suppression de la traite des noirs.

Paris, 3 mars. — Le *Globe* affirme que la France a entamé des négociations avec l'Angleterre et les États-Unis afin de mettre un terme à la guerre entre le Chili et le Pérou.

Paris, 5 mars. — On dit qu'à l'occasion du centenaire de la reddition de Yorktown, le gouvernement français est officiellement invité par le cabinet de Washington à se faire représenter à la célébration. On assure qu'une partie d'un régiment français et qu'une flotte composée de nos plus beaux vaisseaux de guerre seront expédiés à Yorktown pour contribuer à la célébration.

Paris, 6 mars. — Un ingénieur français prétend avoir trouvé le moyen de transporter les grands navires par-dessus un isthme, quelle que soit la conformation du sol, et une expérience aura lieu dans peu de temps à Argenteuil, où un navire jaugeant 2,000 tonnes sera enlevé de la Seine, déposé sur des rails, et transféré sur un autre point du fleuve.

Rome, 7 mars. — En raison de l'agitation extrême qui règne en Pologne et de l'état anormal de la Russie, le Pape a envoyé des instructions spéciales aux évêques catholiques afin de les engager à user de toute leur influence pour empêcher les catholiques de prendre part à aucun complot ou de s'engager à des usences politiques.

Paris, 9 mars. — M. et M<sup>me</sup> Rouher sont partis pour se rendre à Chislehurst pour faire leurs adieux à l'ex-impératrice Eugénie, qui doit s'embarquer pour le Cap le 26 courant. L'ex-impératrice s'arrêtera à Sainte-Hélène lors de son retour.

Berlin, 12 mars. — Il est question d'unir la mer du Nord à la Baltique au moyen d'un canal.

Londres, 15 mars. — On a reçu la nouvelle d'une rupture entre la France et Madagascar, par suite de la mauvaise entente qui existe entre le ouest français et l'autorité malgache. Le conseil a amené son pavillon et réclame l'appui du gouvernement.

Rome, 30 mars. — L'excès de travail et le manque d'exercice, ainsi que le défaut d'air fortifiant, produisent sur le Pape un effet détestable. Des dépêches de Londres annoncent que l'aristocratie catholique anglaise va fonder un asile pour recevoir les Jésuites qui vont être expulsés de France.

Certifié conforme : TH. VAN DER VLEK.

## Nouvelles de l'extérieur.

La goélette *Panama* est arrivée de San Francisco le vendredi 14 mai courant.

Les nouvelles suivantes sont extraites du *Call* de San Francisco, dont le dernier numéro paraît la date du 13 avril :

A un banquet donné à Dijon, le ministre des Finances a déclaré que le cabinet approuvait unanimement les décrets rendus contre les Jésuites. Il a dit que le gouvernement ne voulait persécuter personne ; qu'il entendait au contraire respecter la liberté de conscience, mais que les lois en vigueur seraient rigoureusement appliquées.

Le cardinal Nina, secrétaire d'Etat du Pape, a fait parvenir au gouvernement français une protestation contre les décrets hostiles aux corporations religieuses non autorisées.

On annonce que le P. Dillon, dominicain, dans les sermons qu'il a récemment prononcés une certaine sensation à Paris, a été réprimandé par le général de l'ordre et confiné dans un monastère isolé.

M. Léon Say succède à l'amiral Potruan comme ambassadeur à Londres.

